

*Soutien aux personnes inculpées  
pour le sabotage de mâts de mesure  
éoliens en Haute-Vienne*

Pour être informée et proposer des actions de soutien,  
s'inscrire sur la liste à [sisme-request@lists.riseup.net](mailto:sisme-request@lists.riseup.net)



JUIN 2023

## Quelques ressources anti-éoliennes industrielles :

### Films :

- ***Pas res nos arresta***, l'Amassada, 2017, sur douze.noblogs.org
- ***Les dépossédés*** (sur la compensation carbone), Antoine Costa, 2016

### Brochures :

- ***Contester ou cogérer ? Sur la lutte contre le barrage du Testet à Sivens, et les leçons que l'on peut en tirer pour l'avenir des luttes territoriales*** - 2017, infokiosques.net
- ***Manifeste : Leur écologie est un désastre, déconnectons-la***, la CHOSE - 2021, lachose.noblogs.org
- ***Le vent nous porte sur le système ou comment être contre le nucléaire sans devenir pro-éolien***, Collectif libertaire anti-nucléaire amiénois - 2009, infokiosques.net
- ***Contre les antennes relais et le réseau électrique : deux textes pratiques*** - 2020, infokiosques.net
- ***Petite histoire d'une lutte contre les éoliennes (industrielles) en Ariège 2013-2015***, En avant Camarade! - 2016, cras31.info
- ***Plaidoyer contre les éoliennes industrielles***, par l'Amassada - 2015, douze.noblogs.org
- ***La lutte transforme***, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- ***Economie verte et contre-insurrection : entretien avec Alexandre Dunlap***, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- ***"L'économie verte" sort ses griffes***, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- ***Les réseaux comme champ de bataille***, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- ***L'éolien industriel, faussement écolo mais vraiment répressif***, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org



En Suède, le Swedish Medical Journal en 2013, révèle que 30% des riverains sont affectés .

En conclusion :

Les pulsions à taux infrasoniques et leurs harmoniques secouent les organes par voie de résonance et les débris de la structure se dégagent dans l'environnement à jet continu, rendant le vivant malade et sans recours sinon la fuite vers d'autres endroits moins pollués.

#### **Quelques études et sources :**

→ L'étude la plus solide au plan méthodologique est celle de M. Nissenbaum, J. Aramini C. Hanning parue dans la revue Noise and Health september october 2012 volume 14. Effect of industrial wind turbine noise on sleep and health

<https://www.noiseandhealth.org/article.asp?issn=1463-1741;year=2012;volume=14;issue=60;spage=237;epage=243;aulast=nissenbaum>

Les auteurs démontrent que les riverains de deux parcs éoliens de l'État du Maine au États-Unis présentent des troubles de santé jusqu'à des distances de 1,4 kilomètre des éoliennes. Chez l'adulte : troubles chronique du sommeil avec comme conséquences somnolence diurne et instabilité psychique . Chez les enfants des difficultés à l'apprentissage scolaire ont été mises en évidence.

→ Article : R. Jeffery C. Krogh B. Homer : Effets indésirables sur la santé des éoliennes industrielles.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3653669/>

#### **Autres nuisances : (parmi tant d'autres...)**

**Les huiles** nécessaires au roulement sont aussi aérosolisées.

**Le plastique :** Une recherche émanant de l'université de Strathclyde en Écosse a mis en lumière l'érosion de la masse éolienne au nord de l'île. Des microplastiques sont perdus chaque année. (Pugh et al). Ils sont allés en Norvège et mesuré 62Kgs de microplastique perdu par an et par turbine. La FED a calculé l'adaptation de cette étude pour la France avec 9000 éoliennes, en gros une division par deux 35kgs de plastique par an et par éolienne.

A la suite de cette étude, il a été constaté que du Bisphénol A à l'état pur était émis.

**Terres rares :** Impact de la contamination aux terres rares et des champs électromagnétiques dans les exploitations de vaches laitières , Décembre 2021

[www.toxseek.com](http://www.toxseek.com)

Des prélèvement des cheveux des éleveurs dans l'Aisne contenaient des terres rares radioactives (ToxSeek) . Les amalgames de ces éoliennes sont instables et partent dans l'air, les sols , les aquifères et les poumons des gens et des bêtes .

Les éoliennes émettent également une quantité énorme de **champs de torsions électromagnétiques** telluriques gauches (lévogyres) qui accompagne les basses fréquences , ayant des effets sur de longues distances.( Shipov )

## **Sommaire**

### **Sommaire**

|                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Communiqué #1 : Qui sommes nous ?.....                                                                                    | 4  |
| Des profits du vent.....                                                                                                  | 4  |
| Communiqué #2: 100 000€, le prix de la liberté.....                                                                       | 5  |
| Le récit.....                                                                                                             | 6  |
| La peine, c'est la procédure.....                                                                                         | 6  |
| Communiqué #3 : La rançon ne change pas.....                                                                              | 8  |
| Des nouvelles de l'inculpée aux 100 000 euros.....                                                                        | 9  |
| C'est pas folichon en ce moment la liste SISME.....                                                                       | 10 |
| Bure : Solidarité avec les personnes inculpées pour le sabotage de mâts de mesure éoliens.....                            | 13 |
| Emission radio Aïoli.....                                                                                                 | 15 |
| Enquête sur les prédateurs capitalistes « plaignants ».....                                                               | 17 |
| RP GLOBAL.....                                                                                                            | 17 |
| ENGIE.....                                                                                                                | 17 |
| WPD.....                                                                                                                  | 19 |
| Et depuis 2023, quelques sabotages d'éoliennes industrielles.....                                                         | 22 |
| Point technique sur les graves effets sur la santé générés par l'exposition aux infrasons sur les organismes vivants..... | 25 |
| Quelques ressources anti-éoliennes industrielles :.....                                                                   | 27 |
| Films :.....                                                                                                              | 27 |
| Brochures :.....                                                                                                          | 27 |



## Communiqué #1 : *Qui sommes nous ?*

Février 2023

Nous sommes un collectif d'individus qui soutiennent les personnes accusées de destruction de plusieurs mâts de mesure du vent implantés en Haute-Vienne sur des sites prévus pour l'installation d'éoliennes industrielles, arrêtées le 18 janvier 2023.



Ces personnes n'appartiennent à aucune organisation politique. Elles n'ont d'autre prétention que d'être conscientes de l'extrême gravité de la situation de notre monde.

Nous partageons leurs convictions sur la nuisance sans borne des installations des éoliennes industrielles, et avons comme elles les yeux ouverts - et refusons de les fermer- sur le cauchemar technologique qui se propage dans le monde entier. Nous avons les yeux ouverts sur l'avènement du pouvoir des machines et l'omniprésence des objets connectés sur nos vies avec la promesse illusoire d'une amélioration de notre quotidien.

Nous voyons les humaines se faire berner par l'attrait de la fée électricité. C'est elle qui alimente nos chaînes. Ces machines nous retirent petit à petit nos facultés, notre autonomie. Chaque fois que les humaines cèdent, en acceptant ces prothèses, elles perdent une part de leur puissance. C'est aussi du même coup une intrusion et un contrôle de nos vies.

### Des profits du vent

Les entreprises capitalistes n'existent que pour retirer du profit de tout. Avec la complicité et l'aide financière de l'état, elles investissent dans l'éolien car c'est une manne financière. Ni plus ni moins. Y compris quand il n'y a pas de vent pour les alimenter.

On veut faire croire au public-connecté, aux citoyens-esclaves qu'avec les aérogénérateurs industriels nous allons vers une transition énergétique. Il n'a jamais été dans l'intention de nos gouvernants de démanteler les centrales nucléaires. Il s'agit d'une addition énergétique. Ce qui semble durable dans tout cela n'est autre que la folie de la civilisation occidentale qui impose son modèle de développement coûte que coûte, son modèle de destruction de la vie et de notre pouvoir autodétermination.

Il y a pourtant des milliers d'informations alarmantes qui sont déversées sur les réseaux. La majorité des êtres humaines semblent y être sourde.

Les personnes que nous soutenons ont choisi de vivre en retrait de la société, non loin de la forêt. Nous nous approprions ce mot d'ordre qui est le leur : « Nous sommes la nature qui se défend. » Ici comme ailleurs, nous condamnons la

## Point technique sur les graves effets sur la santé générés par l'exposition aux infrasons sur les organismes vivants.

Outre le bruit audibles qu'elles génèrent, les éoliennes sont à l'origine d'infrasons, qui se propagent sur de longues distances (plus de 10 km).

Les infrasons sont des impulsions sonores à taux infrasoniques à très basses fréquences en dessous de 16 Hz (seuil de l'audition), émis par les machines industrielles, les éoliennes entre autres.

Une éolienne produit plus de son que d'électricité. La pointe du rotor tourne à la vitesse de 400km/h. Un jet géant tourbillonnant dans la direction du vent produit des émissions qui deviennent de plus en plus sonores et de plus en plus de basses fréquences en résultent.

Plusieurs études (voir sources) montrent que les infrasons (inaudibles) provoquent divers troubles vibro-acoustiques. Le système auditif n'a pas le monopole de l'audition. Il y a aussi le cerveau, la peau, l'organe de l'équilibre.

La recherche allemande à travers le Congrès des médecins de Frankfort en 2015 représente un bon début d'analyse car les acousticiens et les médecins ont travaillé ensemble en pluridisciplinarité.

On peut résumer ainsi :

Le son atteint l'oreille mais il touche aussi les organes du corps. C'est la perception tactile et vestibulaire. Les cellules ciliées externes de l'oreille interne capturent le son même infrasonique et le transmettent au cerveau (Pr Salt). L'universitaire de Berlin Weichenberger a démontré sur un dispositif IRM que l'amygdale et le cortex angulaire droit sont excités par l'infrason. Cette étude a été réitérée par Inagaki dans les mêmes conditions et une baisse des ondes cérébrales alpha a été constatée. Ce sont les ondes bêta qui prennent la relève et elles sont synonymes d'anxiété ou de stress qui sont la réaction naturelle du corps devant un impact sonore, qu'il soit conscient ou bien subliminal.

Hausse de la tension sanguine, coagulation activée, respiration accélérée.

Si la situation perdure ce sont : Troubles de la concentration ; troubles du sommeil ; irritabilité, fatigue chronique ; troubles cardiovasculaires ; infections, gastrites etc.

L'OMS a reconnu que le bruit était facteur de stress dont la réaction des hormones comme le cortisol, épinephrine. L'individu est inondé de ces hormones et cela à pour conséquence que le système immunitaire fonctionne mal.

Une grande distance de la source éolienne représente une sécurité probable mais non pas absolue.

L'OMS préconise une distance de 5km voir 10km des habitations. En France la distance légale est de 500 mètres...

Des études ont été menées au Etats-Unis, en Allemagne et au Canada. Aucune étude n'a été réalisée en France par le ministère de la santé. Il existe en revanche de nombreux témoignages.

En Autriche, Pologne et Portugal les normes sont plus sévères. En Australie et au Canada on arrête des chantiers...



### **Megali Loutsa (Hélicon\*) : sabotage éolien**

*[Publié sur Indymedia Athènes le 21 janvier 2023 ]*

Ces dernières années, on assiste à une attaque extrême de l'État et du capital contre l'environnement avec l'installation d'éoliennes. L'Eubée et la Béotie (région de la Grèce centrale) en sont les meilleurs exemples, avec plus de 50 % des éoliennes déjà installées à l'échelle nationale. Sur le massif d'Hélicon par exemple, il est prévu de détruire presque tous les sommets montagneux, y compris les sites archéologiques, tandis que les prix de l'électricité (les fournisseurs d'énergie sont souvent les mêmes que ceux qui installent les éoliennes) sont passés au rouge en raison du tarif de l'énergie.

Nous avons donc décidé de faire un geste symbolique et de déposer le mât éolien (qui mesure le vent et avant l'installation des éoliennes) sur le pic de Megali Loutsa, dans le massif d'Hélicon.

*Des loups héliconiens\**

\* : L'Hélicon (Elikonas) est un massif montagneux de la Béotie (région de la Grèce centrale), culminant à 1 748 mètres.

### **Tsiveri (Hélicon) : Sabotage contre le pillage de la nature**

*[Publié sur Indymedia Athènes le 30 mai 2023 ]*

Poursuivant les actions contre l'installation d'éoliennes qui submergent l'Hélicon, nous avons décidé d'abattre le mât éolien (qui mesure le vent avant l'installation des éoliennes) au sommet du Tsiveris (1562m). Ce sommet est abrupt, escarpé et rocheux, ce qui conduira à son aplanissement. Enfin, il faut noter qu'à Tsiveri vivent en liberté des troupeaux de chèvres sauvages, que nous avons rencontrées lors de notre ascension.

*Des loups héliconiens*

déforestation, la pollution sous toutes ses formes, sonore et visuelle, la perturbation des vols d'oiseaux et tant d'autres conséquences néfastes de l'implantation de ces aérogénérateurs industriels. Sans oublier la pollution générée par l'extraction des matériaux utilisés pour la fabrication de telles machines.

Nous comprenons et soutenons les inculpé-e-s même si nous pouvons avoir d'autres façons d'agir.

Nous ne pouvons rester inactives.

Nous nous devons de réagir lorsque de telles personnes se voient persécutées, fustigées, soumises à des contrôles judiciaires par des autorités qui cautionnent et financent des entreprises qui confisquent et polluent la terre, l'eau et l'air uniquement pour en tirer profit.

Il n'est pas question que nous laissions ces personnes assumer une caution démesurée (120 000 euros).

Si la destruction de quelques mâts de mesure est au regard de la loi un délit, c'est pour nous un acte de résistance légitime commis sans violence sur des êtres vivants, c'est un acte symbolique qui ne fait qu'entamer l'assurance sans borne, la volonté de conquête de ces prédateurs cupides.

Dans un contexte de guerre sociale, ces actes nous semblent de l'ordre de l'auto-défense.

Les vraies victimes ne sont pas celles que la justice désigne. Les vraies victimes sont celles de ces prédateurs que rien n'arrêtent.

**Premier rendez-vous le 9 mars à partir de 8 heures au tribunal de Limoges pour Appel contre le contrôle judiciaire**

**Certaines personnes risquent la préventive pour refus de payer la caution après l'appel du 9 mars... Elles ont besoin de votre soutien...**

**Solidarité aux courageuses !**

*A CELLES QUI CROIENT ENCORE AUX ACTIONS CITOYENNES ET À LA DÉMOCRATIE, NOUS RÉPONDONS :*

- *Les consultations citoyennes sont des mascarades, les pétitions n'ont aucune résonance puisque c'est le préfet qui décide en dernier recours y compris contre l'avis des habitants et des commissaires enquêteurs.*
- *Les marchands d'éoliennes industrielles se comportent comme des marchands de savonnettes, toquent à la porte des propriétaires de terrains (souvent exploitants agricoles à la retraite), leur font miroiter des revenus de location de terrain en omettant de les informer du coût de démantèlement qui leur incombe.*
- *Il a été démontré que beaucoup de terrains sur lesquels des éoliennes sont implantées sont la propriété de maires. Ce qui représente une prise illégale d'intérêts. Par ailleurs, les maires qui sont à l'écoute de leurs concitoyens ont un pouvoir très limité face à la décision de l'état.*
- *Les habitantes n'ont aucun pouvoir de décision sur l'implantation des éoliennes industrielles. Que leur reste-t-il comme voies d'action ?*

**Communiqué #2: 100 000€, le prix de la liberté**



Le 18 janvier à 6 heures du matin, quatre personnes ont été arrêtées, leurs lieux de vie perquisitionnés, une partie de leurs biens saisis. Elles sont accusées de sabotages de mâts de mesure de projets d'éoliennes industrielles en Haute-Vienne, entre juillet et octobre 2022.



### Le récit

Pendant la garde à vue de l'une d'entre elles, dès le deuxième interrogatoire, les enquêteurs alignent le montant des dégâts.

Les prédateurs, SAS WPD ONSHORE FRANCE, ENGIE GREEN S.A. et RPGLOBAL FRANCE qui ont porté plainte n'ont pas perdu de temps, et ont déjà fourni des factures de réparation des dommages (même si d'après leurs déclarations ils n'ont pas la ferme intention de reconstruire ces mâts) pour un montant total de 350 000 euros.

Après 38 heures de garde à vue et une heure passée dans la souricière du tribunal de Limoges, la personne passe devant la juge d'instruction. Il est 20 heures, la juge énumère les chefs d'inculpations. En résumé : "Destruction de biens d'autrui", participation à "association de malfaiteurs en vue de préparation d'un délit puni d'au moins 5 ans d'emprisonnement, commis en réunion par une ou plusieurs personnes dissimulant volontairement leur visage afin de ne pas être identifiées" ; "refus de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques".

Vient ensuite la réquisition sur le contrôle judiciaire :

Interdiction de sortir de la Dordogne ; Pointage chaque semaine à la gendarmerie ; Interdiction de rentrer en contact avec les autres inculpées et paiement d'une caution de 180 000 euros !

L'avocate commise d'office sollicitée par la juge sur le montant de la caution, rétorque qu'il s'agit-là d'une mesure pré-sentencielle et propose « moins de 50 000 euros ». L'avocate et l'inculpée sortent. La juge délibère avec elle-même et au bout de 5 minutes propose finalement 100 000 euros : 20 000 euros pour amende et 80 000 pour indemnisation des dégâts.

Ce marchandage n'aura pas duré plus de quelques minutes.

Total demandé aux 4 inculpées = 120 000 euros

Les autres inculpées se partagent le solde de 20 000 euros

Fin de la comptabilité.

Deux jours plus tard la demi-page dans Sud-Ouest consacrée à l'affaire affirme que le montant des dégâts est de 500 000 euros.

### **Tout ceci avant jugement !**

**La peine, c'est la procédure.**

**Les outils répressifs de la dite « justice »:**

*Les Ailes des vergers.* **Le rassemblement prévu des membres de l'association et des actionnaires citoyens du projet de parc éolien a bien eu lieu, mais il y a juste eu la présence imprévue de représentants de la gendarmerie.**

Ce mât de mesure haut de 95 mètres avait été installé jeudi 16 mars. « Il était là encore à 22 h 15 vendredi 24 », assure Hélène Bayer, présidente de l'association Les Ailes bleues porteuse du projet. **Mais à 7 h, samedi 25 mars, « il était au sol », totalement détruit. Justement le jour où il devait être inauguré par l'association. Le mât était tenu par seize câbles, dont trois ont été volontairement sectionnés.** Hélène Bayer a évoqué, non sans humour, « un acte de vent-dalisme. Ce sont des aléas qui peuvent arriver dans un projet de ce type. »

**Eoliennes : à Saulnières et à Tréon, près de Dreux : des mâts d'étude vandalisés** *L'Echo républicain, 30 mars 2023*

*Des actes de dégradation commis deux week-end de suite, l'un à Tréon, l'autre à Saulnières, avec toujours la même cible : les mâts d'étude de la vitesse du vent dont les câbles ont été sectionnés.*

Les gendarmes de la compagnie de Dreux ont été sollicités, le **lundi 20 mars, pour le mât de Tréon**, vandalisé durant le week-end précédent, au lieu-dit de La Gadelière. Puis une nouvelle fois, **lundi 27 mars, pour des dégradations du mât installé dans un champ de Saulnières**, au lieu-dit Les Bretonnières.

**Dans les deux cas, les installations qui servaient à étudier la faisabilité d'une installation de futures éoliennes dans le secteur**, projets contestés par des collectifs d'habitants, se situent en plein champ, accessibles via des chemins de terre. « La compagnie de gendarmerie de Dreux a ouvert une enquête. La police technique et scientifique s'est rendue sur place pour faire des relevés », a confirmé la commandante Claire Chazal. **Le préjudice s'élèverait à plusieurs centaines de milliers d'euros.**



## Et depuis 2023, quelques sabotages d'éoliennes industrielles.

Articles issus de la presse, relayés sur [sansnom.noblogs.org](https://sansnom.noblogs.org)

### Projet de parc éolien à Mont-le-Soie (Belgique) : le mât de mesure vandalisé ?

DH (Belgique), 6 mars 2023 (extrait)

**Dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 mars, un incendie s'est déclaré au pied du mât de mesure** appartenant à la coopérative *Courant d'Air*, membre du consortium auquel la commune de Vielsalm a concédé un droit de superficie **pour implanter un parc éolien en forêt à Mont-le-Soie.**

"Un passant a donné l'alerte, explique Mario Heukemes, administrateur de la coopérative. "Vendredi matin, nous avons constaté l'ampleur des dégâts. **Le mât a été coupé en deux. Il est tombé sur la remorque où se trouvaient les panneaux solaires et les batteries. Les dégâts s'élèvent à plus de 70 000 €...**"

Le feu a-t-il été bouté à la remorque ? "À ce stade, deux hypothèses sont envisagées : un acte de vandalisme ou une défaillance technique », poursuit l'administrateur. À la police de Vielsalm, le commissaire confirme qu'une équipe s'est rendue sur place et qu'une enquête a été ouverte.

### Projet de parc éolien à Mont-le-Soie : le mât de mesure a bien été vandalisé

DH, 23 mars 2023 (extrait)

Le vent du nord n'a pas fait tomber le mât de mesure à Mont-le-Soie, dans la nuit du 2 au 3 mars. Installé en avril 2022 dans le cadre du projet d'implantation d'éoliennes, il ne s'est pas cassé en deux à la suite d'une défaillance technique.

La coopérative "Courant d'Air", propriétaire du mât vient de dévoiler les conclusions de l'enquête menée en interne. "Un expert s'est rendu sur place, explique Mario Heukemes, administrateur de la coopérative. Il a constaté que les ancrages avaient été sabotés. Le mât de 120 mètres de haut est tombé sur le sol et sur la remorque. Un court-circuit s'est produit et les appareils électriques ont pris feu." Les dégâts s'élèvent à plus de 70 000 €.

Cet acte de vandalisme est-il lié à l'élan de contestation contre le projet éolien ? **Jérôme Schenk, porte-parole des opposants, ne le cautionne pas. "Je trouve ce geste intolérable : passer par la violence et la destruction pour se faire entendre n'est pas la bonne solution. Toutefois cela démontre bien la détermination et le mécontentement de la population de voir aboutir ce projet en zone forestière."**

### Projet de parc éolien près de Segré (Maine-et-Loire) : un mât de mesures à terre

Ouest France/Actu.fr, 27 mars 2023

Fondée en septembre 2020, l'association *les Ailes bleues* réunit des citoyens désireux d'investir collectivement dans un parc de quatre éoliennes. Samedi 25 mars, cette association citoyenne à la tête du projet éolien à cheval sur Le Bourg-d'Irre et Loiré, au sud de Segré (Maine-et-Loire), avait organisé une rencontre pour ses adhérents et pour les actionnaires de la SAS (société par actions simplifiées)

Nous préférons parler de "système judiciaire" car on voit clairement cette alliance structurelle entre l'Etat et le capital.

#### - L'argent (caution)

Le prix de la liberté.

Le deal est maintenant: Si tu veux rester en liberté, paye 100 000 euros.

100 000€ ou de la préventive, en plus du racket, c'est vouloir faire payer cher, coûte que coûte, les inculpées ; encore une fois la justice de l'Etat est au service du capitalisme (80 000 euros d'indemnisation avant jugement).

#### - Le contrôle judiciaire

Imposer des contrôles judiciaires qui limitent les déplacements, constituent une peine immédiate et à la durée non délimitée. L'interdiction d'entrer en contact entre les inculpées limite d'autant plus la défense collective face à la justice.

#### - Discrimination entre les inculpées

avec l'inégalité des demandes de caution, qui est là aussi pour diviser.

#### - La prison préventive

Une grande partie des détenues en France sont en préventive/en attente de jugement ; à l'heure où l'Etat construit en ce moment de nouvelles prisons avec son énième Plan Prison, pour enfermer toujours plus.

Si la destruction de quelques mâts de mesure est au regard de la loi un délit, c'est pour nous un acte de résistance légitime commis sans violence sur des êtres vivants, c'est un acte symbolique qui ne fait qu'entamer l'assurance sans borne, la volonté de conquête de ces prédateurs cupides.

Dans un contexte de guerre sociale, ces actes nous semblent de l'ordre de l'auto-défense.

Les vraies victimes ne sont pas celles que la justice désigne. Les vraies victimes sont celles de ces prédateurs que rien n'arrête.

La personne risque la détention provisoire parce qu'elle ne veut pas payer sa liberté. C'est du racket.

Parce qu'elle ne veut pas indemniser les prédateurs capitalistes ;

Parce qu'elle veut faire savoir ce qu'est le système judiciaire aujourd'hui ;

parce qu'elle veut que la cause anti-éolienne et anti-capitaliste soit entendue ;

Elle va tenter d'aller jusqu'au bout. Ne pas céder au chantage.

Il y a eu un appel de cette décision, le résultat de l'audience du 9 mars dernier à Limoges sera rendu le **23 mars prochain.**

Même si on ne reconnaît pas cette "justice", peut-on quand même la critiquer et s'insurger ? Nous pensons que oui puisque nous vivons dans ce monde-là, nous devons nous défendre.

Nous soutenons les personnes accusées de sabotages de mâts de mesure d'éoliennes, qu'elles soient coupables ou innocent-es, car ces actions sont un souffle de résistance contre l'absurdité de ce monde autoritaire et le capitalisme vert.

**Nous appelons à des actions de solidarité décentralisées  
Solidarité aux courageuses!**



## Communiqué #3 : La rançon ne change pas

Voici les conclusions du délibéré du 23 mars (appel du contrôle judiciaire) concernant l'un.e des inculpées de sabotage de mâts de mesure éoliens, en Haute-Vienne.

L'appel du CJ avait été fait car le système judiciaire prend en otage cette personne, lui demandant la somme de 100 000€ contre de la détention préventive (4 mois renouvelables) ; alors qu'il n'y a pas eu de jugement.

Verdict : la rançon reste la même. Toutefois, la cour d'appel a statué sur le cautionnement, avec une petite variante : parmi ces 100 000€ à payer, - 5000 euros feront office de garantie de représentation et d'amendes (pour la justice) - et 95 000 euros pour rembourser les dégâts d'un des mâts de mesure éolien construit par la société WPD ON SHORE FRANCE à Rilhac-Lastours (87), alors qu'il n'y pas de certitude de sa reconstruction.

Même si nous n'attendons rien de cette institution, force est de constater que la justice défend encore les intérêts des entreprises capitalistes, et pour le coup, n'attend même pas qu'un jugement puisse être mené avec une vraie défense !

Des bouts de ferraille tombées alors que, même s'il n'y pas de vent les éoliennes industrielles sont quand même construites!

Que du vent!!!

La personne a jusqu'au 14 avril pour décider si elle paye la rançon pour sa liberté.

**Solidarité aux courageuses!**



Banking. Depuis 2004 Mr. Ogunlesi est member of the board of directors de Kosmos Energy Ltd.

KOSMOS Energy? Kosmos Energy est une société d'exploration et de production de pétrole en eaux profondes au large du Ghana, de la Guinée équatoriale et du golfe du Mexique, ainsi qu'un projet de développement gazier de classe mondiale au large de la Mauritanie et du Sénégal.\* Quid de l'impunité ? nous notons que GIP a été condamnée en 2021 : Global Infrastructure Management LLC a accepté de payer une pénalité de 4,5 millions de dollars pour répondre aux accusations de la Securities and Exchange Commission concernant les frais et dépenses qu'elle a répercutés sur les investisseurs dans au moins deux de ses fonds.re,



North West Holding, GmbH, Skyborn Renewables offshore solutions, Taiwan offshore Holding GmbH, OWP, Goheung Beteiligungs GmbH, Méditerranée offshore Holding GmbH, Skyborn Renewables, North America Holding GmbH.

**\*\*>** Pourquoi ces entreprises sont en déficit (lorsque les chiffres sont disponibles) ?

Nous évoquions plus tôt le lien avec la finance et la méga-machine.

**\*Parlons de Global Infrastructure Partners (GIP)**

**\*>** Fond d'investissement basé à New York (NY, USA), fondé en 2006 qui gère approximativement 77 milliards de dollars d'actifs. L'objectif affiché était de 25M\$ en 2022 pour devenir le plus grand "pool" de capitaux dédiés aux investissements dans les infrastructures.

**\*>** Secteurs :

**\*\*>** Energy – Renewables & Power = notamment pétrole ; "renouvelables"

dont "Skyborn Renewables"

**\*\*>** Transport = aéroports

**\*\*>** Energy – Midstream = pipeline de gaz, logistique d'hydrocarbures, Total Energies, Shell...

**\*\*>** Water & Waste

**\*\*>** Digital : antennes téléphoniques + hyperscale data center

**\*\*\*>** Cyrus One met notamment à disposition un réseau global de plus de 50 data centers, pour soutenir les besoins des entreprises qui "changent le monde".

**\*>** Exemple de partenariat avec TotalEnergies avec prise de capital chez Clearway :

Energy, Inc. et SunPower Corporation aux Etats-Unis d'Amérique

<https://www.prnewswire.com/news-releases/global-infrastructure-partners-and-totalenergies-announce-a-strategic-partnership-in-us-renewables-including-their-controlling-stakes-in-clearway-energy-group-and-sunpower-corporation-301554587.html>

**\*>** Dirigeant associé = **Mr. Adebayo Ogunlesi**. Ce monsieur est aussi Board Member & Chairman of the Governance Committee pour The Goldman Sachs Group.

Goldman Sachs? plus besoin présenter cette banque d'investissement notamment connue pour la fabrication de produits dérivés financiers pendant la crise des subprimes et la crise de la dette grecque, qui ont contribué à la crise financière de 2007 à 2011.

Mr. Ogunlesi est aussi Board Member pour Freeport LNG Development.

Freeport LNG Development? citons le site de l'entreprise "La révolution du gaz de schiste à la fin des années 2000 a marqué un tournant dans l'industrie pétrolière et gazière américaine. Pour Freeport LNG, cela signifiait prendre une nouvelle direction : transformer un terminal d'importation en une installation de liquéfaction du gaz naturel et d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). Aujourd'hui, nous sommes en passe de devenir l'un des premiers et des plus grands exportateurs américains de GNL." 23 ans de carrière au Credit Suisse, notamment Executive Vice Chairman & Chief Client Officer après avoir été Global Head of Investment

## Des nouvelles de l'inculpée aux 100 000 euros

*reçu sur liste SISME le 22 avril 2023*

Bonjour,

Vous êtes quelques-unes à vous demander ce qui se passe depuis le 14 avril. Merci à elles.

Et bien il ne se passe rien!

Les avocates de la personne aux 100 000 euros (peut-on la nommer ainsi? Cela fait un peu western mais nous n'en sommes pas si loin ;-)) on fait un pourvoi en cassation sur l'arrêt de l'appel.

Pour être plus précis, c'est un autre avocate spécialisée qui s'en occupe avec qui l'inculpée n'a aucun rapport à part celui de payer.

Pour information, le coût des frais d'avocat s'élève maintenant à 11800 euros! Et nous sommes seulement au début de l'instruction qui peut durer des années...

La cassation n'est pas "normalement" suspensive, c'est à dire qu'à tout moment la juge d'instruction peut convoquer l'inculpée et décider de l'incarcérer.

Mais tout cela est très flou et rien n'est sûr. Quant aux délais de réponse nous n'en savons rien non plus.

On parle de trois à six mois, certaines ont vu des délais de trois ans...

Le système judiciaire est tel qu'il broie les gentes psychologiquement et les divise (les trois autres personnes ont décidé de payer leur rançon).

Donc, cette personne vit avec une épée de Damoclès au dessus de la tête et se trouve sous contrôle judiciaire qui l'empêche de sortir du département de la Dordogne et obligée de pointer chaque semaine à la gendarmerie.

Certaines personnes pensent qu'elle devrait payer pour être "tranquille" en attendant le jugement, mais pas elle.

Par principe et pour des raisons politiques elle refuse de donner ses économies pour rembourser les prédateurs capitalistes qui sont évidemment couverts par des assurances à n'en pas douter.

Elle pense que c'est aussi une façon de révéler à celles qui n'en sont pas encore convaincues l'alliance structurelle entre le capitalisme et l'état.

Nous respectons son choix et continuons à faire savoir.

Vous pouvez exprimer votre soutien en lui écrivant (nous lui feront passer votre message), en lui proposant un soutien financier (seulement si vous en avez les moyens), en en parlant autour de vous, en organisant des débats, en venant y assister, etc, bref chacune à votre mesure.

**Solidarité aux courageuses!**



## C'est pas folichon en ce moment la liste SISME

reçu sur liste SISME Juin 2023

Salut à vous,

*Ce silence de la liste du comité de soutien s'explique par ce qu'il est actuellement impossible de donner certaines informations car il a une obligation à respecter le « secret » de l'instruction.*

*Pas d'événements récents à part ceux déjà cités. Excepté si vous vous motivez pour en organiser (on compte toujours sur vous). Donc pas de spectacle en perspective. Le spectacle sera pour plus tard, lors du jugement (dernier?) au moment où les inculpées prendront la parole publiquement.*

*Et puis vous vous demandez sûrement pourquoi ce comité de soutien ne s'exprime que sur la défense d'une personne. Ce n'est pas que nous refusions de parler des autres « malfaiteuses » mais elles ont choisi de ne pas se manifester pour l'instant. Cela peut changer lorsqu'il sera temps.*

*Pour ce qui est de l'intervention des « abonnées », on imagine que le printemps mobilise l'attention et que les gentes profitent de leur liberté à se nourrir et à contempler cette Nature qui est toujours là.*

*Une question se pose : peut-on dire « nous » ?*

*Qui sommes nous sur cette liste ?*

*Nous ne sommes pas des amis, ni des camarades, pour la majorité d'entre-nous, nous ne nous connaissons même pas, nous vivons dans la région limousine, ou bien plus loin.*

*Ce qui nous rassemble est la conviction que les éoliennes industrielles, nous n'en voulons pas. Ni ici ni ailleurs, ni Nucléaire, ni éoliennes industrielles.*

*Il y a de nombreuses raisons à cela.*

*On peut lister les arguments :*

*Il y a différents arguments :*

- Ecologiques, destructions du vivant, nuisances, pillage des ressources, exploitation et maltraitance dans les pays d'extraction etc, la liste est longue et on ne va pas vous la refaire pour l'instant ;
- Politiques, mauvais gouvernement etc;
- Ethiques, Contre le système capitaliste et l'expansion énergétique qui le nourrit.
- Contre tout Etat...

*Peu-être verriez-vous d'autres catégories ?*

*Si vous vous reconnaissez au moins dans l'une celles-ci, alors c'est déjà pas mal et nous (les membres actifs du comité) nous vous invitons à participer plus activement.*

*En revanche concernant :*

- les problèmes économiques : baisse du tourisme, de l'immobilier, paysages moins bucoliques etc ;
- et le « not in my backyard » qui veut dire que cela ne dérange pas qu'on en mette ailleurs mais pas « chez nous » .

Européenne ? notamment pour influencer sur la supervision bancaire de l'UE pour prendre en compte le climat alors que Black Rock investit massivement dans le secteur des énergies fossiles ?

En ces temps de contestations de la réforme des retraites, nous rappellerons la mise en évidence de relations privilégiées entre le sommet de l'état et BlackRock, notamment au sujet de la "retraite universelle" en 2020.

Notre analyse de surface révèle déjà des liens entre entreprises "vertes" et monde de la finance (pas verte) et énergies fossiles (tout aussi peu vertes). Comment dénoncer ici la méga-machine sans passer pour des "éco-terroristes d'ultra-gauches" (qualificatif utilisé par les répresseurs et les journalistes)

### WPD.

\* >A l'international, WPD se targue d'être présente sur trois continents, d'employer 3700 personnes dans 29 pays, d'avoir installé 2 360 éoliennes générant 6 110 MW de puissance et qui veut construire toujours plus d'aéro-générateurs -ou éoliennes industrielles. Les projets en cours permettraient à WPD d'atteindre les 20 000 MW de puissance transformée par ses éoliennes.

\*> En France => **Grégoire Simon** gère la SAS WPD ONSHORE France

\*> Grégoire SIMON est né le 23 décembre 1974. Grégoire SIMON est directeur général de l'entreprise Wpd qui a été créée en 2002. Le chiffre d'affaires de la société en 2021 s'élève à 10 454 762 €.

\*> Il est aussi membre du conseil d'administration et président des groupes de région de "france energie eolienne", association qui regroupe 90% des installations et 85% de l'exploitation éolienne en France. Le site de "france energie eolienne" mentionne clairement ses activités de lobbying.

\*> Grégoire SIMON est également mandataire de 32 autres sociétés

\*\*> Toutes domiciliées à Boulogne-Billancourt (comme WPD) ou Arras

\*\*> Avec une personne en effectif (pour 4 sociétés) ou NC (majorité)

\*\*> Si nous additionnons les résultats 2021 de 32 boîtes (dont seulement deux sont en résultats positifs) = -7 736 367,00 €

\*WPD "onshore". pourquoi? parce que la partie "offshore" a été vendue. Nous vous partageons quelques informations à ce sujet.

\*>Skyborn Renewables :

WPD a vendu sa partie offshore qui est devenue "Skyborn Renewables". Qui gère ce rachat? Global Infrastructure Partners, aussi connue sous l'acronyme GIP ; nous en parlons juste après.

Le fonds d'investissement public saoudien (PIF) est de la partie. Abu Dhabi a également participé à cette opération. A priori, cette opération s'intègre dans un contexte plus large de vente de crédit carbone (1,4Mtonne EqC - plus grosse vente de crédit carbone à ce jour). (source : <https://splash247.com/saudi-fund-picks-up-stake-in-gips-offshore-wind-developer-skyborn/>)

\*> Achim Berge Olsen est le CEO de Skyborn Renewables.Achim Berge Olsen est aussi Managing Director de plusieurs entreprises telles que :

Courseulles offshore GmbH, France offshore Holding GmbH, wpd Butendiek Beteiligungs, GmbH, Skyborn Renewables Vietnam Holding GmbH, Changhua



<https://multinationales.org/fr/enquetes/grands-barrages-les-entreprises-francaises-a-l-assaut-de-l-amazone/engie-et-son-barrage-de-jirau-dans-la-tourmente-du-scandale-lava-jato-au-bresil>

\* >Projet de barrage écocide + inondations historiques + travail forcé + assassinat d'opposantes au Brésil financé notamment par des "bonds verts"

Sources :

<https://multinationales.org/fr/enquetes/grands-barrages-les-entreprises-francaises-a-l-assaut-de-l-amazone/jirau-engie-inaugure-son-tres-conteste-barrage-amazonien>

\* >**Condamnation** pour délits d'initié & manipulation des prix du gaz en Grande-Bretagne

Sources :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045963607>

<https://www.thisismoney.co.uk/money/bills/article-7431021/Ofgem-slaps-energy-firm-Engie-2-1m-fine.html>

\* >Optimisation fiscale au Luxembourg & LuxLeaks

Note : Luxembourg Leaks (ou **LuxLeaks**) est le nom du scandale financier révélant le contenu de plusieurs centaines d'accords fiscaux très avantageux conclus par des cabinets d'audit avec l'administration fiscale luxembourgeoise pour le compte de nombreux clients internationaux.

Sources :

<https://www.marianne.net/economie/engie-ex-gdf-suez-aurait-echappe-300-millions-d-impots-au-luxembourg>

<https://www.ft.com/content/de228b90-3632-11e7-99bd-13beb0903fa3>

\* >Gaspillage routinier de gaz

Sources :

<https://www.midilibre.fr/2022/03/09/aberration-economique-et-ecologique-des-centaines-de-milliers-de-metres-cubes-de-gaz-gaspilles-par-engie-10158220.php>

\* "bonds verts"? ENGIE émet tous les ans des "bonds verts" (2 750 M€ en 2023) via sa filiale "finances" pour financer ses projets.

\*>Enfin, pour mieux appréhender les parties prenantes, intéressons-nous aux actionnaires d'ENGIE : au 31 décembre 2018

Etat français (23.64%)

BlackRock (5.02%)

Caisse des dépôts et consignations (1.83%)

CNP Assurances (0.99%)Employé.es d'ENGIE (3.97%)

free float (63.57%)

treasury stock (0.98%)

\*> Capital social = 211 800 000,00 €

\*> Chiffre d'affaires 2021 = 118 483 000.00 €

Est-il important ici de rappeler qui est "Black Rock" ? Société multinationale américaine devenue le plus important gestionnaire d'actifs au monde, avec près de 10 000 milliards de dollars d'en-cours en 2022 ? qui déclare dépenser entre 1 250 000 et 1 500 000 euros en lobbying en 2020 auprès de la Commission

Nous (les membres actifs du comité) rejetons catégoriquement ces derniers arguments.

Pour les nouvelles inscrites, nous conseillons de re-lire le premier communiqué que vous trouverez toujours ici :

<https://sansnom.noblogs.org/archives/15589>

(Plein d'autres articles très intéressants sur ce site)

Un peu de clarification ne fait pas de mal.

En attendant du nouveau, nous (les membres actifs) , nous sommes en train de préparer une nouvelles version de la brochure et nous aurons sûrement besoin de relectures, suggestions, demande d'éclaircissements, correction de coquilles.

Nous souhaitons adjoindre à ce document une liste de tous les mats de mesure tombés avant l'affaire et après. (date, lieu et circonstance si possible) Il nous semble que cela ferait « joli ».

Donc n'hésitez-pas à nous faire savoir si vous avez un peu de temps à consacrer à ces tâches.

Bon printemps.

**Solidarité aux courageuses !**



## Enquête sur les prédateurs capitalistes « plaignants »

*Reçue sur la liste SISME le 03/04/2023*

Quatre personnes sont accusées de destruction de mâts de mesures éoliens et "d'association de malfaiteurs". Qui les accuse ?

RP GLOBAL

WPD

ENGIE

### RP GLOBAL.

RP-GLOBAL FRANCE, société à responsabilité limitée, Domiciliée au 96 RUE NATIONALE 59800 LILLE elle est spécialisée dans le secteur d'activité de l'ingénierie, études techniques.

Capital social : 8 610 000,00 €

Chiffre d'affaire 2021: 3 743 600.00 €

SARL RPG GLOBAL FRANCE est gérée par un trio de gérants. Ces gérants ont des mandats sur plusieurs entreprises. Quasiment toutes ces sociétés (à une près) sont déficitaires (lorsque les chiffres sont disponibles). Nous constatons que c'est souvent le cas : les gérants des entreprises d'énergie "verte" ont des mandats dans des sociétés plus petites, à capitaux modestes (entre 5 et 20 k€) et ces sociétés sont quasiment toutes déficitaires...

Pourquoi ce schéma se répète dans ce secteur / milieu ?

Au niveau international, notons la joint venture financière (co-entreprise) pour gérer les risques liés à l'achat-revente d'énergie verte (via des PPAs) : Power Purchase Agreement). et la joint venture qui vend des PPAs ; PPAs qui permettent, d'après leur site internet, la "compensation carbone" et le verdissement de l'image des entreprises.

### ENGIE

Société anonyme au capital de 2 435 285 011 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 542 107 651 dont le siège est situé 1, place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie- France. engie.fr

ENGIE GREEN est une filiale de SA ENGIE et serait -d'après le site d'ENGIE- leader français de l'éolien terrestre et de l'énergie photovoltaïque.

En France, nous connaissons ENGIE, ex-entreprise nationale. Est-il nécessaire de lister les scandales récents ?

\* **Corruption en Espagne** : pots-de-vin pour financer le parti populaire

Sources :

<https://cgtengieenergieservices.org/index.php?page=une-filiale-d-engie-prise-dans-un-scandale-de-corruption-en-espagne&id=3376>

\* **Corruption au Brésil** : pots-de-vin versés par des entreprises à des hommes politiques en échange de contrats publics

Sources :



Là où y a un problème de droit assez balèze, quand même, c'est que normalement on est mis en prévention au cas où on risque de ne pas se présenter au procès. Mais là on lui dit "bon, on te laisse le temps d'inventer un bobard pour expliquer à tes parents pourquoi t'es pas à la maison, on te laisse le temps de résilier ton bail et on te laisse le temps de trouver quelqu'un pour garder ton chien et ton gamin..

- Donc on a peur que tu t'échappes, donc on t'incarcère, mais pas trop peur quand même, donc on te laisse 2/3 semaines pour te préparer..

- C'est vraiment clairement du foutage de gueule parce que ça fait deux mois que ça dure et pendant ce temps-là, c'est deux mois super stressants en se disant "je vais aller en taule, comment c'est ?, j'essaie de lire dedans/dehors de l'OIP, j'essaie de lire l'Envolée, je me monte le bourrichon, j'me fais peur" et c'est un moyen de castration psychologique extrêmement efficace, c'est une vraie saloperie cette idée-là! Donc on souhaite bon courage aux quatre camarades et surtout à celle qui risque le plus, parce qu'on sait que l'attente du procès va être longue, surtout en cellule. »

**Autre émission à écouter sur Radio Aïoli :**

**17ème épisode de "Vla la Gamelle..."**

<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-17/>

## **Bure : Solidarité avec les personnes inculpées pour le sabotage de mâts de mesure éoliens**

14 mars 2023



Le 18 janvier dernier, quatre personnes ont été arrêtées et accusées du sabotage de cinq mâts de mesure de projets d'éoliennes en Haute-Vienne, entre juillet et fin octobre 2022. Elles ont été mises en examen pour « dégradations en réunion » et « association de malfaiteurs », et placées sous contrôle judiciaire avant procès : interdiction de communiquer entre elles, interdictions de territoire, obligation de verser une caution de 120 000€. Il y a eu un appel de cette décision, le résultat de l'audience du 9 mars dernier à Limoges aura lieu le 23 mars prochain. Il y a de fortes chances que l'une d'elles parte en détention provisoire !

À Bure, où nous luttons contre un projet d'enfouissement des déchets nucléaires, nous ressentons le besoin d'exprimer notre solidarité aux personnes inculpées, elles aussi opposées aux ravages d'une société capitaliste imposant des énergies industrielles, qu'elles soient nucléaires ou éoliennes, pour faire fonctionner un système régit par le fric et l'exploitation.

Au moment de Fukushima, le développement de ces énergies était mis en avant en France pour permettre la sortie progressive du nucléaire. Avec Macron, depuis les



discours de relance du nucléaire fin 2021, les masques tombent ! Plutôt qu'une transition, il s'agit bien d'une expansion énergétique. Cette industrie participe à l'exploitation des populations en Mongolie et en Amérique du Sud\* en les faisant travailler dans les mines pour extraire les ressources nécessaires à la production d'énergies dites renouvelables, en omettant de dire que ces extractions recourent au pétrole. Les énergies estampillées « vertes » ne sont toujours qu'une industrie néo-coloniale au service des entreprises qui en tirent profit. C'est en effet un business juteux pour les multinationales qui, par l'installation d'éoliennes et de centrales photovoltaïques, bénéficient du système de compensation carbone, et peuvent de ce fait continuer de polluer ailleurs (principe du pollueur-payeur)\*\*.

Qu'elle soit nucléaire ou éolienne (ou encore charbonnée, photovoltaïque, hydro-électrique, gazière..), cette augmentation de la production énergétique permet surtout de soutenir la production capitaliste et de renforcer l'idée que nous pouvons continuer une croissance technologique et industrielle mortifère.

Tout comme l'occupation de l'Amassada (2014-2019) en Aveyron, la semaine d'actions décentralisées contre EDF et RTE en janvier 2020, les sabotages d'antennes 5G et d'antennes-relais revendiqués contre le système capitaliste de production d'énergie : nous soutenons les personnes accusées de sabotages de mâts de mesure d'éoliennes en Haute-Vienne, qu'elles soient coupables ou innocent-es, car ces actions sont un souffle de résistance contre l'absurdité de ce monde autoritaire.

Nous ne voulons pas de transition : sortons de la surconsommation énergétique, multiplions les attaques, détruisons le capitalisme et ce qui le nourrit !

Notes :

\* « [La réalisation des éoliennes industrielles] demande plusieurs années de travaux, des défrichements massifs, l'élargissement des routes et pistes existantes pour faire passer des pièces plus grosses que celles d'un Airbus. 2000 tonnes de béton sont coulées dans le sol pour chaque mât, la fondation de 200m3 est d'un volume équivalent à celui d'une piscine olympique. Chaque éolienne contient 600kg de terres rares, essentiellement du néodyme. L'exploitation et le raffinage de ce métal se fait principalement dans la ville de Baotou (en Mongolie Intérieure), surnommée « la ville du cancer ». Les rejets chimiques de cette industrie ont pollué toute la région : l'espérance de vie est désormais de 40 ans et la radioactivité est deux fois supérieure à celle mesurée à Tchernobyl. Chaque éolienne contient également plus de 4 tonnes de cuivre extrait dans les gisements d'Amérique du Sud où des villages entiers sont expropriés par les forces armées pour permettre aux firmes occidentales d'exploiter la richesse du sous-sol et la vie des ouvriers. Pour verdir ici, on noircit là-bas. » *Plaidoyer contre les éoliennes industrielles* (Amassada, 2019)

\*\* Sur le principe de compensation carbone, voir les films *Les Dépossédés* (Antoine Costa, 2016) et *Pas Res Nos Arresta* (Amassada, 2017)

## Emission radio Aïoli

Extrait de « *Vla la gamelle n°15* » du 5 avril 2023 (29:07-34:11), émission anti-carcérale à deux voix produite en Avignon, dans les studios de Radio Aïoli..

<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-15/>

« - Et par contre, ce qui est à deux doigt du terrorisme, c'est le sabotage d'une éolienne [\*] qui a eu lieu l'année dernière entre juillet et octobre 2022. Y a 4 personnes qui ont lutté contre le capitalisme et qui ont fait..

- Le discours des camarades il est super clair. De dire : on va arrêter le greenwashing, c'est pas parce que la surproduction électrique et solaire fabriquée avec des panneaux où il faut des minéraux qui épuisent l'Afrique ou éoliennes avec des mâts super hauts qui dévient les migrations des oiseaux, que elle est acceptable. La surconsommation électrique qui permet à tout le monde d'être super connecté.e à son téléphone pour avoir internet 24/24h et se faire congeler le cerveau, c'est ça qu'on veut pas. Et donc ils ont, voilà ils ont lutté contre ça.

Et là où c'est très fort, c'est que une fois qu'ils ont été en garde-à-vue et qu'ils ont été accusés de ça, bah normalement dans un état de droit, y a un procès pour décider si c'est vrai qu'ils sont coupables ou pas. Sauf que le procès il faut l'instruire, et ça ça prend du temps. Et donc on peut décider de mettre des gens en prison, innocents, et c'est pas rare..

- .. c'est même un quart des personnes qui sont en prison, en France, aujourd'hui.

- Oui c'est 35% des gens qui sont en maison d'arrêt, c'est vraiment énorme.

Et donc, là les 4 camarades, on leur dit "Bon, ben vous allez avoir un contrôle judiciaire strict et si vous pouvez pas le tenir, vous irez en prison. L'idée de ce contrôle judiciaire, c'est là où c'est balèze, c'est de dire "vous allez nous donner en caution l'amende à laquelle vous risquez d'être accusées", c'est-à-dire les capitalistes ( pour rappel : SAS WPD ONSHORE FRANCE, ENGIE GREEN S.A. et RPGLOBAL FRANCE ) pleurent que votre sabotage leur a coûté beaucoup d'argent, donc vous devez nous donner 120 000€ de caution, comme ça vous pouvez attendre le procès dehors. Bon, évidemment quand on est au RSA, on a rarement 120 000€ dans la poche.

- Voilà, et surtout aussi, pas nécessairement envie de donner 120 000€ à l'opresseur !

- .. Aussi ! C'est clair !

- Lors de la négo avec la juge le montant est passé de 180 000 à 120 00, Voilà, comme quoi on peut jouer avec les chiffres, comme ça ! (rires) bah 180, ah non 120 ! (rires)

- Et, donc la principale accusée qui doit donner 100 000€ en plus des autres injonctions du contrôle judiciaire, c'est-à-dire pointer à la gendarmerie, être dans tel lieu et pas dans tel autre, répondre au SPIP, etc. Et donc là, bah on lui dit "puisque vous ne payez pas, le 14 avril vous allez en taule pour 4 mois, renouvelables le temps qu'on fasse l'instruction qui va être longue".. donc ça peut très bien durer 2 ans, renouvelé tous les 4 mois.